

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Troyes, le 16 février 2026

### **DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU FRANCE SANTÉ DANS L'AUBE : RAPPROCHER LES SOINS DE CHAQUE CITOYEN**

*Ce mardi 17 février, Pascal Courtade, préfet de l'Aube, Christelle Ratignier-Carbonneil, Directrice générale de l'ARS Grand Est, et Elisabeth Philippon, vice-présidente du Conseil départemental en charge de l'action sociale et de la santé, représentant Philippe Dallemande, Président du Conseil départemental, ont visité la maison de santé pluriprofessionnelle des Chartreux à Troyes, labellisée France Santé permettant de renforcer l'accès aux soins de premier recours pour la population.*

Le déploiement du réseau France Santé piloté par l'ARS, la Préfecture, le conseil départemental en concertation avec l'assurance maladie, vise à renforcer l'accès aux soins de proximité en labellisant des structures existantes comme les maisons de santé, centres de santé, cabinets pluridisciplinaires, hôpitaux de proximité, médico-bus, répondant à des critères de qualité, d'accessibilité et de coordination entre professionnels.

L'objectif : permettre à chaque habitant d'avoir une solution de santé à moins de 30 minutes de son domicile et de pouvoir obtenir un rendez-vous médical dans un délai adapté à son état de santé.

#### ***Les premières labellisations dans l'Aube***

La mise en place de ce réseau s'appuie sur le travail considérable déjà réalisé depuis plusieurs années dans le département, pour développer une offre de proximité. 16 structures sont en cours de labellisation dont :

- La Maison de Santé Pluriprofessionnelle des Chartreux
- La Maison de Santé Pluriprofessionnelle d'Aix en Othe
- La Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Marigny le Châtel
- La Maison de Santé Professionnelle d'Auxon
- La Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Chaource
- La Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Méry sur Seine
- La Maison de Santé Pluriprofessionnelle portée par la collectivité d'Arcis sur Aube
- La Maison de Santé Pluriprofessionnelle de La Chapelle saint Luc
- La Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Jules Guesde
- La Pharmacie de Nogent sur Aube
- Le Pôle universitaire de santé et d'innovation médicale de Troyes

- Le Centre de santé de Nogent sur Seine
- Le Centre de santé de La Chapelle saint Luc
- Le Centre de santé départemental (Médico-bus)
- Hôpital de proximité Bar sur Aube

### ***Des services de santé accessibles et coordonnés***

Les structures labellisées France Santé répondent aux critères suivants :

- la présence d'un médecin généraliste ayant une patientèle « médecin traitant » constituée (ou en cours de constitution en cas d'installation récente);
- la présence d'un professionnel infirmier au sein de la structure ou à proximité;
- une ouverture au public au moins cinq jours par semaine;
- l'application des tarifs opposables, sans dépassement d'honoraires;
- la capacité à proposer un rendez-vous dans les 48h en cas de nécessité médicale, à moins de trente minutes du domicile du patient – ce qui peut inclure la participation aux dispositifs de régulation des soins non programmés (SAS) ou à la permanence des soins ambulatoires (PDSA).

Les structures labellisées seront prioritaires pour la signature d'une convention France Santé, ouvrant droit à des financements pérennes. Ces financements permettront de renforcer les équipes soignantes, améliorer l'accompagnement des patients, moderniser les équipements et soutenir des innovations organisationnelles.

Ce dispositif vise à améliorer la lisibilité de l'offre de soins locale et à réduire les difficultés d'accès, en particulier dans les territoires les plus fragiles.

**Contact presse**

Préfecture de l'Aube : [pref-communication@aube.gouv.fr](mailto:pref-communication@aube.gouv.fr)

ARS Grand Est : [ars-grandest-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-presse@ars.sante.fr)